

Principes et modalités pédagogiques de mise en œuvre de l'ETLV dans la série STHR

1. Préambule

L'enseignement technologique en langue vivante dans la série hôtellerie-restauration « repose sur l'enseignement de sciences et technologies des services. Il est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant intervenant en sciences et technologies des services et un enseignant de langue vivante. Cet enseignement fait intervenir des démarches collaboratives entre les deux disciplines ainsi que des modalités d'organisation variées.

Dans une pédagogie de projet, les situations d'apprentissage mettent en jeu les domaines propres à la spécialité et les spécificités culturelles de l'aire linguistique étudiée. Par un travail d'analyse (immédiate ou différée) en langue étrangère, elles donnent accès à la compréhension et à l'expression des concepts de la spécialité et rendent perceptibles aux élèves leur cheminement et leurs connaissances. Elles sont l'occasion de faire acquérir et utiliser de façon régulière un lexique fonctionnel et de développer des compétences socio-linguistiques et pragmatiques transférables d'une situation de communication à une autre. »

L'enseignement de technologie en langue vivante étrangère invite à une pratique accrue de la langue vivante selon une pédagogie qui, par la mise en situation, favorise l'articulation des apprentissages linguistiques, culturels et de spécialité. Il offre ainsi une plus-value à même hauteur pour les deux disciplines.

D'une part, l'entrée par la discipline STS fournit l'assise sur laquelle se développe la capacité à faire, à comprendre, à penser et à dire. De l'autre, le recours à une langue étrangère, dans les temps incontournables de verbalisation et d'échange appelés par des situations de communication concrètes, se traduit par des prises de parole en continu ou en interaction, entre pairs ou avec les enseignants. Au travers d'activités de production langagière variées, il s'agit de favoriser, au-delà de la simple maîtrise du lexique, le développement des compétences sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques nécessaires à une communication efficace, la construction progressive d'une parole discursive claire, et la structuration des connaissances et des idées. Reprendre à l'identique ou reformuler, présenter, préciser, illustrer, expliquer, argumenter, convaincre, synthétiser sont autant de capacités travaillées au profit d'acquis solides. La production écrite s'en trouve, elle aussi, renforcée grâce à sa relation pratique à l'oral (prise de notes, compte rendu, synthèse...).

Cet enseignement s'intègre dans les parcours pédagogiques des deux disciplines dans un souci de cohérence et de continuité. Il est donc très souhaitable que les objectifs de formation, les thématiques abordées et les progressions développées dans les deux disciplines fassent l'objet d'une concertation et d'une coordination, de manière à ce que l'enseignement technologique en langue vivante fonctionne pleinement comme le vecteur d'une meilleure intégration des apprentissages au bénéfice des élèves. Les professeurs s'interrogeront notamment sur l'intérêt culturel de leurs choix pour chacune des deux disciplines.

2. Principes du co-enseignement en ETLV

Cet enseignement fait intervenir des démarches collaboratives et complémentaires entre les deux disciplines, ce qui suppose une étroite concertation en amont (préparation fondée sur l'identification des besoins) et en aval (exploitation, évaluation). La présence des deux enseignants renforce la cohérence de la démarche, instruit chaque collègue dans le champ disciplinaire qui n'est pas le sien et crée une dynamique communicationnelle ancrée dans des situations concrètes et variées. Elle permet également de conforter la dimension biculturelle en explicitant certaines différences, certaines

spécificités inhérentes à chaque langue, qu'elles soient liées aux concepts de la spécialité ou qu'elles relèvent de paramètres socioculturels de l'utilisation de la langue (règles d'adresse et de politesse en relation avec la situation professionnelle, par exemple ; ou encore régulation des rapports entre interlocuteurs de statuts différents, codification par le langage de rituels fondamentaux au sein d'un groupe...). La co-intervention favorise ainsi la mise en lumière des écarts entre les références et les pratiques hexagonales et celles qui ont cours dans d'autres pays.

La construction d'un enseignement conjoint de technologie en langue vivante (ETLV) nécessite un pilotage partagé selon les compétences de chacun : un pilotage scientifique et technologique assuré par le professeur de STS, un pilotage linguistique assuré par le professeur de langues vivantes, et un pilotage culturel et pédagogique commun. Ensemble, l'équipe d'enseignants identifie et détaille les objectifs de formation de chaque discipline, les capacités (STS) ou compétences (LV) à acquérir et le rôle de chaque enseignant, ainsi que l'apport éventuel de l'assistant de langue ou d'un intervenant extérieur. À chaque grande étape du parcours pédagogique, les activités langagières et les tâches sont clairement identifiées.

Dans la mesure du possible, les séquences d'ETLV s'articulent aux séquences d'enseignement de langues vivantes et aux séquences de l'enseignement de STS. Les professeurs portent une attention toute particulière à ce point lorsqu'ils construisent leur progression pédagogique : sans réduire, dans leurs disciplines respectives, leurs enseignements hors ETLV à une simple phase de préparation, ils veillent à y proposer aux élèves des activités et des ressources qui leur faciliteront ensuite l'entrée dans l'ETLV. Inversement, chaque professeur peut exploiter dans son enseignement les connaissances et compétences travaillées en ETLV. Le cas échéant, il apporte des remédiations ou des compléments.

3. Construction d'un parcours pédagogique de co-enseignement

3.1 Modalités pédagogiques

La modalité pédagogique privilégiée pour l'ETLV est la mise en situation concrète à partir d'expériences de production de services au restaurant pédagogique et/ou à l'hôtel d'application. Il est possible de prendre appui sur un document vidéo, éventuellement de partir de l'étude d'un dossier documentaire concernant une problématique de production de services. Une partie de cette mise en situation peut être proposée dans la langue vivante étudiée. La construction de ce contexte se fait en équipe de professeurs. Les ressources utilisées peuvent être un contexte réel ou simulé, un jeu de rôles, une situation définie : situation d'accueil (à l'hôtel ou au restaurant) d'une famille de langue étrangère (celle qui est étudiée), une réponse à une demande d'un client, une problématique culturelle induisant une adaptation du service, etc.

Exemple de démarche :

1. prise de connaissance individuelle ou collective par les élèves de l'activité à réaliser : première réflexion sur les démarches (investigation, résolution de problèmes) à mener pour répondre au travail demandé ;
2. organisation de l'activité en mettant en commun les réflexions au sein du groupe d'élèves (îlots, espaces de travail spécifiques) et proposition d'organisation des activités à accomplir ;
3. répartition des rôles et des fonctions entre les élèves ;
4. réalisation en langue vivante de l'activité pratique ;

5. mise en commun des résultats et échanges entre les élèves sur les difficultés rencontrées, sur les nouvelles connaissances acquises ou sur ce qui manque pour pouvoir faire mieux ;
6. préparation d'un document de synthèse présentant les nouvelles connaissances acquises lors de la mise en œuvre (dans le domaine de spécialité comme dans les dimensions culturelle et linguistique), les démarches adoptées et les conclusions.
7. D'autres modalités pédagogiques sont également possibles, notamment étude d'un cas, activités événementielles (organisation d'un repas à thème, etc.). Les ressources proposées par langue en fournissent des exemples concrets. Il peut être utile de consulter aussi les suggestions de pistes pour l'élaboration de ressources pédagogiques.

3.2 Recommandations générales

Les points d'attention rassemblés ci-dessous sont de nature à guider le travail de réflexion et de mise en œuvre pédagogique mené au sein de chaque binôme de professeurs. Ils permettent une appréhension partagée de la philosophie du co-enseignement sans entamer la liberté de chacun :

- double référence au programme de STS et au programme de langue vivante ; adossement au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) en évitant de verser dans une excessive technicité ;
- articulation de la séance d'ETLV à la séquence de STS et à celle de langue vivante d'enseignement obligatoire commun (éléments en amont pour faciliter l'entrée dans le thème ; exploitation en aval). On porte une attention particulière à la réactivation constante des acquis linguistiques et de spécialité pour renforcer la cohérence thématique, encourager une pratique aussi dense que possible de la langue, favoriser l'utilisation régulière d'un lexique spécifique (le lexique technique) et fonctionnel (le lexique pour faire en contexte) et construire le répertoire discursif (variétés de langue adaptées au contexte) des élèves ;
- définition de la nature des productions attendues ;
- entraînement aux différentes activités langagières, notamment celles relevant du champ de l'oral ;
- définition des activités proposées (variété, progressivité dans la difficulté, pertinence) ;
- modalités de travail pour les élèves (seuls/en îlots/en groupes/en classe entière) et articulation entre elles ;
- recours réfléchi aux outils numériques ;
- définition de l'activité de chaque professeur (spécificités, complémentarité). La réflexion sur le rôle dévolu à chaque enseignant amène nécessairement à rappeler les objectifs de l'enseignement conjoint, lequel ne saurait être un cours de technologie traduit. L'enjeu est bien la mise en synergie – et non la juxtaposition – des deux enseignements ;
- attention portée à la dimension culturelle, interculturelle et sociolinguistique (bi-culturalité : différences de concepts, connotations éventuellement divergentes, identification du référent culturel derrière la notion, spécificités culturelles, technologiques, protocolaires) ;
- modalités d'évaluation conjointe.

3.3 Recommandations particulières

L'ETLV conduit les enseignants à mener une réflexion spécifique et à adapter les contenus disciplinaires et les pratiques de classe en tenant compte de l'élément linguistique. Chemin faisant, il est probable qu'ils rencontrent des difficultés auxquelles il leur faudra faire face de manière coordonnée. Sont évoqués ci-dessous quatre grands types de questions et les réponses qu'il est possible d'y apporter.

Difficultés rencontrées par les élèves

- **Que faire si les élèves ne comprennent pas ?**
 - les difficultés relèvent-elles de la langue, des contenus ou de la maîtrise des codes du discours ?
 - les prérequis nécessaires, tant linguistiques que technologiques, ont-ils été posés ?
 - la réactivation des acquis a-t-elle été suffisante ?

- **Que faire si les élèves demeurent silencieux ?**
 - accepter tout d'abord un certain temps de silence – temps de mobilisation intellectuelle – qui est nécessaire à la compréhension des questions, des consignes, à la réalisation de la tâche ;
 - solliciter les élèves en encourageant, dans un premier temps, tout type de productions, même minimales (mots-clés isolés, phrases simples, etc.) qui seront ensuite soumises à l'appréciation du groupe (approbation, désaccord, concession, développement, apport d'exemple, nuance, etc.), en enclenchant ainsi une dynamique de prise de parole et d'interaction ;
 - encourager des temps de reprise et de récapitulation : faire reformuler la consigne, la tâche à réaliser ; faire répéter ce qui vient d'être dit à l'identique ou de manière personnelle ; faire répéter sur le modèle du professeur pour favoriser l'appropriation d'une langue phonologiquement correcte ; solliciter l'illustration, étoffer ; initier une pause récapitulative afin de faire un bilan, de favoriser l'entraînement à l'expression d'un discours construit en s'appuyant sur des notes et de s'assurer ainsi que ce qui a été fait jusqu'alors a été effectivement compris ;
 - en amont du bilan, partir des termes clés et notions et demander aux élèves de les organiser (au tableau, sur tablette, etc.) en explicitant les liens logiques qui les relient ;
 - proposer quelques aides ponctuelles sous forme d'amorces, de mots-clés, de déclencheurs de tout type pour relancer l'activité linguistique des élèves ;
 - imaginer des questions ouvertes présentant un véritable enjeu de réflexion.

Difficultés rencontrées par les enseignants

- **Que faire si le professeur de langue vivante ne comprend pas tel ou tels point(s) relevant des STS ?**

En premier lieu, il importe de rappeler que chaque enseignant ne peut prétendre être expert que dans son domaine de compétence. On peut estimer qu'une partie de la réponse tient dans la qualité de la préparation ainsi que dans la forme même de la co-intervention. En effet, la présence du collègue de technologie permet au linguiste de faire appel à son expertise en le sollicitant de manière naturelle.

En second lieu, les élèves peuvent être associés à ces échanges qui se développent dans le cadre d'une situation de communication parfaitement authentique où le déficit de compréhension invite à la prise de parole à des fins explicatives. Quoi qu'il en soit, le professeur de langue se doit d'être rassuré. Son positionnement est celui du vrai-faux candidat qui consolide ses connaissances scientifiques et technologiques grâce à son collègue et avec l'appui du groupe. Ce dernier point constitue un levier à faire jouer autant que faire se peut : il est, en effet, source de motivation pour les élèves qui ont à cœur, eux aussi, de communiquer ce qu'ils savent, tout particulièrement lorsque l'interlocuteur est enseignant.

▪ Que faire si le professeur de STS rencontre des difficultés linguistiques ?

Ce qui vaut pour le linguiste vaut également pour le professeur de STS. En cas de co-intervention, ce dernier peut s'appuyer sur son collègue de langue, voire ponctuellement solliciter la classe. Il y a par ailleurs fort à parier que ses propres hésitations seront partagées par les élèves. Ainsi, l'aide apportée par le linguiste servira également au groupe tout entier et permettra vraisemblablement une meilleure appropriation par tous des stratégies de compréhension et d'expression. Ce va-et-vient constant entre les deux enseignants souligne, en situation, les vertus de toute démarche collaborative et invite ainsi les élèves à la mettre en œuvre également dans le cadre de la réalisation des tâches qui leur sont confiées. Par ailleurs, les tâtonnements ponctuels et inévitables des professeurs ont pour effet de rassurer les élèves qui ont alors un rapport aux savoirs moins anxieux, davantage décomplexé. Cette analyse vaut tout particulièrement pour la pratique d'une langue vivante qui suppose assurance et confiance en soi pour s'exposer aux autres.

De façon générale, si des difficultés non anticipées surgissent, il est tout à fait envisageable :

- de différer la réponse ;
- d'inviter la classe à émettre des hypothèses de sens ;
- s'agissant du professeur de STS, d'avoir recours soi-même à des stratégies de compensation linguistique : utilisation d'un synonyme, d'un terme équivalent ou approximatif, de périphrases, etc. ;
- de solliciter les élèves pour qu'eux-mêmes prennent l'habitude de recourir à ces stratégies et développent ainsi une attitude positive par rapport aux ressources dont ils disposent ;
- de les inviter à rechercher des éléments de réponse en consultant, hors temps scolaire, certains sites spécialisés en langue étrangère qui auront été préalablement sélectionnés ; l'exposition à la langue en sera augmentée et l'acte de lecture trouvera tout son sens puisqu'il sera orienté vers une recherche d'informations.